




GRÉGORY PHILIPPIN,
Bourgmestre

WALTHER HERBEN,
1^{er} Echevin en charge
du Budget

2022 : le budget du devoir qui s'accomplit
Pages 10 à 13



**Tout le monde aurait espéré
qu'en cette fin d'année 2021,
le Covid soit devenu un lointain souvenir,
un mauvais rêve ...**

La guerre contre ce virus n'est pas encore gagnée
complètement, même si de nombreuses batailles
ont été remportées ...

**Ne lâchons rien, continuez à vous protéger,
à protéger vos proches.**

Les membres du Collège,
du Conseil et du CPAS vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2022.



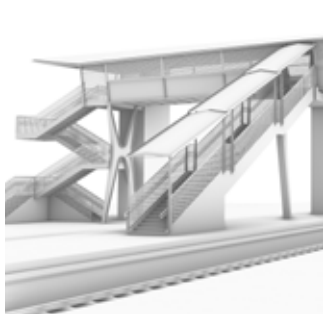
**PABLO
PICASSO**
DESSINS . GRAVURES . LITHOGRAPHIES . EDITIONS

**CHATEAU
DE UAROUX**
DU 10.12.2021

Sommaire :

Vœux du Collège, du Conseil et du Cpas.....	p 2
Sommaire.....	p 3
Le site de Bonne Fortune au cœur d'un grand redéploiement.....	p 4-5
Sécurisation des commerces ansois.....	p 6
Noces d'or, de diamant, de palissandre.....	p 7
Ils se sont dit oui.....	p 8-9
Budget 2022.....	p 10-11-12-13
Un superbe projet pour l'école H. Lonay.....	p 14
La campagne de l'Adeps pour le sport féminin.....	p 15
WalOnMap ? Qué sà ko.....	p 16
Nouveaux commerces à Ans.....	p 17
CPAS, Budget 2022, lignes de force.....	p 18
Aides Covid.....	p 19
Agenda.....	p 20-21
Vers un confinement bancaire.....	p 22
Vaccibus à «Ans-Awans» les 18 janvier et 15 février.....	p 23
Picasso.....	p 24

Site de la commune d'Ans : www.ans-commune.be



EDITEUR RESPONSABLE : F - J. SANTOS REY | ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANS | ESPLANADE DE L'HOTEL COMMUNAL 1 - 4430 ANS | TEL. 04 247 72 11
CONCEPTION - REALISATION : UNIMEDIA EDITIONS SA | RUE JOBA 9 - 4053 EMBOURG | TEL. 04 224 74 84 | INFO@UNI-MEDIABE



Protégez-vous, protégez-nous...





Grégory Philippin, *Bourgmestre*

Le site Ans-Bonne Fortune
au cœur d'un vaste
redéploiement...



Le nouvel Hôtel de Police

Une nouvelle chaussée va permettre de relier la rue Maréchal Fosch à la rue Fabrique à Huile ...

Pour l'instant, aucun nom n'a encore été attribué à cette rue, dans l'état actuel des choses, elle répond au doux vocable de NJ3. Le début des travaux est prévu dès le printemps 2022. Cet axe parallèle à la rue Doumier va enfin conférer au pont situé rue des Ponts une réelle utilité en matière de mobilité. Dans un second temps, un tronçon est prévu par le biais d'un tunnel déjà existant afin de relier la rue du Monténégro.

L'échéancier a pris forme ...

Le développement d'une ville ne s'improvise pas. Aujourd'hui plus que jamais, il est absolument indispensable d'évaluer les incidences et les répercussions que des décisions urbanistiques peuvent avoir en matière de mobilité, de développement économique et au niveau social. L'analyse de l'interaction de tous ces paramètres et la projection de ceux-ci dans le court, le moyen et le long terme permettent la réalisation de projets majeurs pour le développement de notre ville d'Ans.

C'est le cas du terrain entre la gare d'Ans et la sortie Bonne-Fortune qui va être au cœur d'un vaste projet multimodal. Dès le début de 2022, plusieurs chantiers vont ainsi être lancés et modifier le visage de cette zone.

Un nouvel Hôtel de Police

Il est déjà visible depuis l'autoroute, l'édifice est quasiment terminé, les dernières finitions intérieures et extérieures sont en voie de finalisation. Les pourtours devraient être terminés fin décembre. L'inauguration est quant à elle prévue dans le courant de l'année 2022.

Un rond point à la sortie de l'autoroute ...

Véritable porte d'accès au site, un rond point est prévu afin d'améliorer la fluidité du trafic venant de Bruxelles. Le SPW vient de confirmer l'octroi d'un budget de 700 000 Euros ; les travaux devraient débuter en 2023.

Deux parcs d'activité économique ...

La ville d'Ans est particulièrement bien située en matière de voies de communication, elle dispose à proximité du site de Bonne Fortune, de deux zones dédiées à l'activité économique, la première se situe le long de la rue du Monténégro et l'autre derrière la gare.

Comme l'évoque Grégory Philippin, la ville est constamment contactée par des promoteurs dont les projets ne manquent pas d'intérêt mais qui méritent la plus grande attention. En effet, priorité dans le cas présent est donnée aux projets économiques à hauts taux de main d'œuvre et non à ceux qui sont orientés vers la logistique ...

Protégez-vous, protégez-nous...



Un bus à haut niveau de services pour faciliter la mobilité

Est-il nécessaire de préciser que le réseau routier dans globalité, que ce soit à Ans ou ailleurs est à saturation ... Créer des zonings ou du logement sans prévoir des alternatives en matière de mobilité serait une gageure ... Le site de Bonne-Fortune se trouvera sur le parcours du bus à haut niveau de services qui viendra en direct de Chênée, avec des arrêts au Montlégia, à Bonne Fortune et à la gare d'Ans ...



Image d'illustration

Une passerelle et des nouveaux parkings à la gare ...

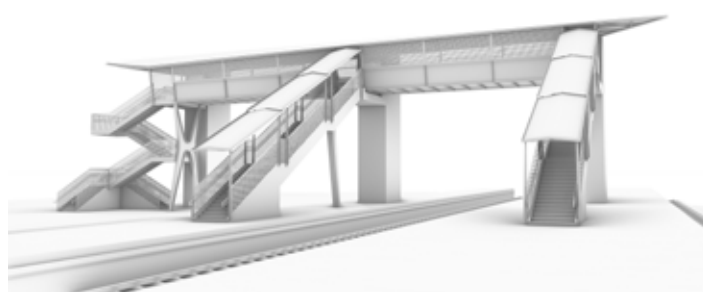
Un parking de 400 places va voir le jour à l'arrière de la gare, l'objectif étant la jonction routière avec la NJ3 évoquée précédemment. Il sera réservé aux usagers du rail et permettra de désengorger les actuels parkings situés devant la gare de part et d'autre de la rue de Station. Cette initiative pourrait permettre une

redynamisation du commerce local en y favorisant son accès ...

La construction d'une passerelle est prévue par Infrabel au dessus de la gare dans les prochains mois. Cette nouvelle structure s'adresse aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. L'objectif

est le même, améliorer la mobilité et favoriser les modes de transports en commun ...

En résumé, les prochaines années s'annoncent particulièrement fécondes en matière d'Urbanisme, de Mobilité et d'Amélioration du cadre de Vie.



La pierre tombale de Mathias de Loncin, rapatriée au cœur de Loncin, dans l'espace Michel Daerden

Sur cette pierre, l'on peut lire l'épithaphe : « Ici gist honeste home Mathias de Loncin mort l'an 1577 et Marie Dawans sa femmee morte l'an 1587 ».

Elle se trouvait autrefois encastrée dans le mur du vieux cimetière de Loncin, rue de Jemeppe, d'où elle a été enlevée en 1977 pour être stockée au musée de la Métallurgie de Liège.

Sous l'impulsion de Philippe Dallemagne, Loncinois amateur d'Histoire et de Patrimoine, elle a retrouvé sa place, au cœur du village de Loncin, dans le nouvel espace Michel Daerden.

Légende photo de gauche à droite : Philippe Dallemagne, Pascale Galhaut, Responsable du Service Culture, Grégory Philippin, Bourgmestre, Walther Herben, Premier Echevin en charge des Travaux.



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Protégez-vous, protégez-nous ...





Grégory Philippin,
*Bourgmestre, Président de la Zone
de Police d'Ans-Saint-Nicolas.*



Police

Sécurisation
des commerces ansois
en cette fin d'année...

L'opération a été lancée ce 11 décembre en collaboration avec 9 zones de Police voisines ...

Comme l'évoque Christophe Deckens, le Commissaire divisionnaire Chef de la Zone d'Ans-Saint-Nicolas, la fermeture des commerces en période de fête est toujours un moment où la vigilance doit être de mise. En effet, même si depuis 5 ans, le nombre de braquages sur le territoire communal est en nette régression, les petits commerces peuvent être des cibles tentantes pour certains malfrats qui délaissent les plus grosses structures commerciales (banques, centres commerciaux etc) déjà sécurisées.

Ce 11 décembre, le Commissaire Christophe Cleeren orchestrait un briefing destiné à une douzaine de Policiers, l'objectif étant le lancement d'une opération de sécurisation des petits commerces rassemblant les responsables de 9 zones de Police.

Il est à souligner, que cette opération Fipa (Full Integrated Police Action) initiée par la Police fédérale de Liège a été menée au sein des zones de Polices suivantes : Ans-Saint-Nicolas, Beyne/Fléron/Soumagne,



Grâce-Hollogne/Awans, la Basse-Meuse, Vesdre, de Stavelot/Malmedy, du Condroz et de Meuse/Hesbaye.

En pratique explique Grégory Philippin, le Président de la Zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas, cette opération se traduit par une présence accrue des patrouilles sur le terrain afin de renforcer le sentiment de sécurité de la population en cette période de l'année même si rappelons-le, les statistiques en la matière témoignent d'une diminution drastique des braquages au cours des dernières années à Ans.

Cette présence sur le terrain permet également précise le Président de la Zone d'accroître la proximité entre les Policiers, les commerçants et les citoyens.

Cette opération qui a eu lieu simultanément dans les zones évoquées sera bien évidemment reconduite tout au long du mois de décembre.

Dernière chose à préciser, le véhicule ANPR qui permet de scanner les plaques de véhicules et d'identifier ceux qui sont recherchés par les services de Police ou sont en défaut d'assurance ou de contrôle technique faisait également partie de l'opération ...



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



Protégez-vous, protégez-nous...

Noces d'or, de diamant, de palissandre à l'Hôtel de ville...



Le 23 octobre,
Les époux Pire-Embrechts
(Noces d'or)



Le 23 octobre,
Les époux Fourneaux-Denne
(Noces d'or)



Le 23 octobre,
Les époux Gentile-Mignogna
(Noces d'or)



Le 6 novembre,
Les époux Husques-Fusco
(Noces d'or)



Le 6 novembre,
Les époux Monfort-Pirlet
(Noces de diamant)



Le 13 novembre,
Les époux Wathélet-Tollet
(Noces de palissandre)



Le 20 novembre,
Les époux Russo-Vella (Noces
de diamant)



Le 27 novembre,
Les époux Ferraretto-Moro
(Noces de diamant)



Le 27 novembre,
Les époux Jackers-Neven
(Noces d'or)

Protégez-vous, protégez-nous...



« Ils se sont dit oui »



Le 2 octobre,
Les époux Bourdoux-Eyckerman



Le 2 octobre,
Les époux Duchaine-Vrancken



Le 2 octobre,
Les époux Quenelle-Juprelle



Le 2 octobre,
Les époux Randazzo-Castrogiovanni



Le 16 octobre,
Les époux Alloyeau-Horelbach



Le 16 octobre,
Les époux Caruso-Vanhoeymissen



Le 30 octobre,
Les époux Boussetta-Ouchafra



Le 30 octobre,
Les époux Franck-Flohimont



« Ils se sont dit oui »



Le 30 octobre,
les époux Kouami-Bosak



Le 30 octobre,
Les époux Ory-Maurizi



Le 30 octobre,
Les époux Tornabene-Olmez



Le 6 novembre,
Les époux Gilissen-Hendrix



Le 13 novembre,
Les époux Erciyas-Lallemand



Le 13 novembre,
Les époux Garcia-Renard



Le 20 novembre,
Les époux Asani-Mehmeti



Le 20 novembre,
Les époux Lesceux-Billa

Protégez-vous, protégez-nous...





Walther Herben,

1^{er} Echevin en charge du Budget et des Finances

2022 : le budget du devoir qui s'accomplit

En décembre de chaque année, l'adoption du budget communal est un acte essentiel. Pour 2022, 4^e année de la législature communale, cette affirmation n'en a que plus de sens. Véritable colonne vertébrale des politiques que la majorité entend mener pendant l'année civile, ce budget 2022 se devait d'intégrer les moyens de rencontrer les engagements pris à l'égard de nos concitoyens dès après les élections de 2018, engagements consignés dans la « déclaration de politique communale 2019–2024 ». En effet, eu égard à la complexité et à la durée des procédures, nombre de projets annoncés ne pourraient être concrétisés dans les temps si nous ne les initions pas dès 2022. Le budget 2022, élaboré par le Collège communal et approuvé par le Conseil communal le 23 décembre dernier, tient compte de cet impératif, de sorte qu'une fois exécuté, les intentions contenues dans la « déclaration de politique communale » auront été exécutées à plus de 95 %. Il s'agit donc bien du budget du devoir accompli, que nous vous présentons ci-après.

1. TABLEAU DE SYNTHÈSE DU BUDGET ORDINAIRE

Pour bien comprendre ce qui suit, il faut savoir que le budget communal comprend un volet « ordinaire » et un volet « extraordinaire ».

Le volet « ordinaire » comprend les recettes et les dépenses récurrentes de l'année comme, par exemple, le paiement des salaires du personnel.

Le volet « extraordinaire » vise les investissements qui, par définition, ne sont pas récurrents (on ne construit pas un hall des sports chaque année) et ont pour but de valoriser le patrimoine communal.

Si l'on devait comparer la commune à votre ménage, les achats de nourriture seraient inscrits au budget ordinaire, et la pose de panneaux photovoltaïques le seraient à l'extraordinaire.

	Exercices			Budget 2022 (total général)
	Compte 2020	Budget 2021 (adapté)	Budget 2022 (exercice propre)	
Recettes	37.340.040,46	41.669.980,10	36.466.370,60	39.160.861,50
Dépenses	33.373.996,33	38.975.489,20	36.419.670,99	37.111.852,94
Résultat	3.966.044,13	2.694.490,90	46.699,61	2.049.008,56

10

Il ressort du tableau que :

- A. Le **compte 2020** affichait un résultat budgétaire positif de 3.966.044,13€, en amélioration de 2.119.573,69€ par rapport à 2019.
- B. Le **compte 2021** n'est évidemment pas encore clôturé et, sur base des éléments disponibles à ce stade, rien ne permet de contredire, ni de valider la prévision résultant des dernières adaptations du budget, à savoir un boni de 2.694.490,90€.
- C. Ainsi que le démontrent les tableaux suivants, le budget ordinaire de l'exercice **2022** est établi sur base de prévisions de recettes en augmentation de 1,92%, tandis que les dépenses sont, quant à elles, en augmentation à 2,06%.
- D. Le **budget ordinaire 2022** est présenté en boni à l'exercice propre (+ 46.699,61€), conforté au résultat général (+ 2.049.008,56€). A noter que ce boni n'inclut pas la provision de 850.000€ constituée en 2021 en faveur du C.P.A.S.



Protégez-vous, protégez-nous...

2. LES RECETTES ORDINAIRES

Recettes		Budget 2022		Budget 2021 initial		Variations	
		%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
Prestations		4,3	1.502.513	4,15	1.484.048	18.465	1,24
Transferts		94,3	34.419.875	93,6	33.491.517	928.358	2,77
	Fonds des communes		7.764.106		7.443.636		
	Additionnels Pr I		9.177.839		8.892.605		
	Additionnels I.P.P.		7.901.386		7.637.200		
	Taxes communales		3.014.289		3.031.227		
	Subsides APE		2.674.379		1.539.829		
	Emprunts Tonus		453.420		429.593		
	Autres		3.434.456		4.517.426		
Dette		1,4	543.983	2,25	804.105	-260.122	-32,35
	Dividendes		524.433		781.904		
	Autres		19.550		22.201		
		100	36.466.371	100	35.779.670	686.701	1,92

L'analyse du tableau montre que les recettes sont globalement en augmentation de 1.92%.

Au niveau du détail, mentionnons :

- A.** La stabilité des recettes de prestations (ventes de caveaux, constructions de trottoirs, raccordements à l'égout, redevances pour occupation du domaine public, ...), dont la variation est limitée à 1,24% ;
- B.** La nouvelle augmentation du Fonds des Communes de 320.470€, annoncée par le Service Public de Wallonie ;
- C.** Le produit des additionnels à l'impôt des personnes physiques en hausse + 264.186€, à taux inchangé depuis 2004 ;
- D.** L'augmentation de la prévision de recettes des additionnels au précompte immobilier (+ 285.234€), également à taux inchangé depuis 18 ans également ;
- E.** La diminution du montant des taxes purement communales, qui inclut notamment la taxe sur les déchets ménagers ;
- F.** En recettes de dettes, la diminution importante des dividendes (- 257.471€), en particulier du gaz (- 134.847€) et de l'électricité (- 122.592€), élément particulièrement significatif puisque ces dividendes constituaient jusqu'il y a peu, à Ans comme ailleurs, la 3^e ressource communale après les taxes et le fonds des communes.

3. LES DEPENSES ORDINAIRES

Dépenses		Budget 2022		Budget 2021 initial		Variations	
		%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
Personnel		43,09	15.694.522	40,66	14.509.039	1.185.483	8,17
Fonctionnement		14,7	5.354.477	14,59	5.204.245	150.232	2,89
Transferts		31,48	11.464.662	32,36	11.548.186	-83.524	-0,72
	Dotation ZP		3.337.328		3.208.969		
	Déficit I.I.L.E.		962.751		1.072.641		
	Dotation Centre culturel		156.905		153.828		
	Dotation AnSports		1.275.000		1.275.000		
	Dotation CPAS		3.345.000		3.033.888		
	Intradel - Cotisation		1.600.000		1.560.000		
	Intradel - Services complémentaires		50.000		100.000		
	Autres		737.678		1.143.859		
Dette		10,73	3.906.010	12,39	4.422.846	-516.836	-11,69
	Emprunts commune (hors à contracter)		3.297.413		3.911.604		
	Emprunts Tonus		453.420		429.593		
	Autres		155.177		81.649		
		100	36.419.671	100	35.684.316	735.355	2,06

Les dépenses ordinaires augmentent globalement de 2,06%.

Protégez-vous, protégez-nous...



Relevons, à cet égard :

- A.** L'augmentation des dépenses de personnel de 8,17%, avec la prise en compte des évolutions de carrière, ainsi que d'une double indexation des salaires par rapport au budget initial de 2021, l'intégration du coût du rôle de garde permanente des services techniques, ainsi que quelques prévisions d'engagements permettant une diversification et une plus grande efficacité des services à rendre à la population ;
- B.** Les dépenses de transfert sont en diminution de 83.524€, malgré l'indexation à 4% de la dotation à la zone de police, à 2% du Centre culturel et l'augmentation de 311.112€ de la dotation au C.P.A.S. (+ 10,25%). Ces dépenses de transfert sont effectivement impactées par la réduction de l'intervention communale dans le déficit de l'IILE (- 109.890€) et l'absence, contrairement aux deux années précédentes, de tout crédit destiné à octroyer des aides « Covid » (- 400.000€), sous réserve de l'évolution de cette crise sanitaire ;
- C.** Les charges de notre dette diminuent significativement (-11,69%). Cette diminution s'explique par l'apurement naturel des emprunts contractés, traduisant la politique volontariste menée en la matière pour réduire notre endettement ;
- D.** A noter, parmi ces dépenses « ordinaires », l'inscription de crédits permettant, d'une part, la création d'une aide pour le financement des audits désormais exigés par la Région wallonne pour l'obtention de subsides pour travaux économiseurs d'énergie, ainsi que, d'autre part, d'un dispositif visant à démocratiser l'accès à la culture.



4. LES INVESTISSEMENTS (BUDGET EXTRAORDINAIRE 2022)

	Montant total	Subsides et tiers	PIC (réserves)	Solde à financer (part communale)
Dépenses générales	5.000		5.000	0
Administration générale	48.025		10.000	38.025
Patrimoine privé	200.000	70.000	30.000	100.000
Services généraux	3.269.000	500.000		2.769.000
Voiries	6.471.000	2.910.000	570.000	2.991.000
Commerce	80.000	30.000		50.000
Enseignement	2.515.000	255.000	222.549	2.037.451
Education populaire et arts	186.000		26.000	160.000
Culte	410.000	150.000		260.000
Aide sociale et familiale	49.000		40.000	9.000
Environnement et cimetières	1.104.300		51.981	1.052.319
Logement - Urbanisme	1.590.000	1.590.000		0
	15.927.325	5.505.000	955.530	9.466.795



Protégez-vous, protégez-nous...

Analyse du budget extraordinaire : un programme ambitieux!

La part communale de 10.422.325€ se répartit en 9.466.795€ de financement sur emprunts et 955.530€ sur fonds de réserves, dont 500.000€ d'aide régionale pour le Plan d'Investissement Communal 2022-2024. Le budget extraordinaire 2022 reprend les investissements programmés qui devraient être adjudgés en 2022, sans référence à la date de début ou de fin des travaux, certains – selon l'importance des projets – étant à appelés à se poursuivre en 2023, voire en 2024.

Ces investissements s'élèvent à 15.927.325€, couverts par des subsides régionaux, communautaires ou européens à raison de 3.635.000€ et d'interventions de tiers (assurances, entreprises, ...) à raison de 1.870.000,00€. Comme à l'accoutumée, depuis le début de la législature en cours, une part importante du total des investissements projetés est consacré à l'entretien des bâtiments communaux.

Parmi les principaux investissements programmés, épinglons :

- pour Waroux, après l'adjudication en 2021 de la rénovation des annexes du château (projet « Feder »), qui débutera le 14 février 2022, deux crédits de 100.000€ sont inscrits en 2022 pour la sécurisation du pont d'accès (subsidé par l'AWAP), d'une part et pour l'étude de restauration intérieure, d'autre part ;
- pour les services généraux, l'adaptation complète bâtiment de la rue du Parc à sa fonction de dépôt communal est mentionné à hauteur de 1.000.000€, tandis qu'une somme de 500.000€ est inscrite pour permettre d'éventuelles mesures d'office qui s'imposeraient sur des biens privés, dans un souci de sécurité et de salubrité publiques ; un crédit de 100.000€ figure également sous cette rubrique pour poursuivre la politique de démolition des propriétés communales qui menaceraient ruine ;
- sous cette même fonction budgétaire des services généraux sont prévus la réhabilitation de l'ancien cercle Fernando Santi, à la cité Lonay (400.000€), à destination

scolaire et culturelle, ainsi que l'aménagement intérieur du local socio-associatif de la place Nicolai (700.000€) ;

- au chapitre des voiries, outre le projet « Wallonie cyclable » pour 1.491.000€, mentionnons le Plan d'Investissement Communal 2022-2024 qui, à défaut d'autres précisions attendues de la Région wallonne, figure au budget pour 1.000.000€ (même si nous savons déjà que son montant définitif sera au moins du double), ainsi qu'une somme de 500.000€ reprise sous le vocable « dégâts d'hiver » qui permettra de poursuivre la politique de réfection des voiries communales sur fonds propres ;

- parmi les autres dossiers importants, sous cette même fonction des voiries, relevons la réfection des voiries de la place des Anciens Combattants (700.000€), selon les résultats de la procédure judiciaire en cours, de même que la 2^e phase de la rénovation du Centre d'Alleur (1.240.000€), entre cette même place des Anciens Combattants et la rue Reine Astrid, avec une liaison vers la rue des Messes, entre le parc des Coteaux et l'immeuble à appartements dont le 3^e bloc est en construction ;

- soulignons également que 2022 verra le remplacement de la moitié des luminaires du réseau Resa, sur les voiries communales, par un éclairage Led, une part communale de 600.000€ étant prévue pour cette opération d'envergure portant sur 1550 points lumineux dès cette année ;

- à l'enseignement, outre les dépenses récurrentes prévues pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments scolaires, la création de 2 classes supplémentaires et d'un bloc sanitaire à l'école de Loncin devrait être concrétisée au cours de l'année 2022 (300.000€), ainsi que l'aménagement de la cour de l'école maternelle d'Alleur, avec construction d'un nouveau préau (50.000€) ; à noter cependant, sans traduction budgétaire sur 2022, la fin programmée pour septembre des travaux de rénovation

et d'assainissement du bâtiment du primaire à Alleur, ainsi que le dépôt d'une candidature pour l'obtention de subsides pour la construction de nouvelles classes, en lieu et place des vieux pavillons préfabriqués, à l'école de la cité Lonay, dans le cadre d'un appel de l'appel à projets « plan de reprise et résilience européen » de la FWB ;

- en matière culturelle, l'espace ludique conçu par les élèves de 5^e de l'école de la cité Lonay sera concrétisé dès le printemps 2022 (60.000€), la cafétéria du Centre culturel sera réaménagée (30.000€) et les menuiseries (portes et châssis) de l'ancien presbytère de Xhendremael seront remplacées (150.000€), de sorte que ce magnifique immeuble puisse être adéquatement réaffecté, au bénéfice des citoyens de Xhendremael ;

- au niveau environnemental et du développement durable, outre le projet « Wallonie Cyclable » susmentionné, ce budget inclut les moyens nécessaires l'installation de bornes de recharge tant pour les véhicules électriques que pour les vélos électriques (205.000€), la poursuite de la verdure des cimetières à Loncin et à Alleur, cette année (70.000€), l'enfouissement de bulles à verre (40.000€) et la création de prés fleuris (12.000€) ; de nouvelles caméras de surveillance seront également acquises (50.000€) pour la lutte contre les incivilités ;

- enfin, la revitalisation du Haut Douy (1.240.000€), inscrite dans nos projets depuis longtemps déjà, se concrétisera cette année avec les aménagements publics au cœur du lotissement « Matexi », entre la cité Lonay et la rue Basse Cour, ainsi que par l'aménagement d'un accès supplémentaire et original au parc des Coteaux à partir de cette même rue Basse Cour.

Ces différents projets seront complétés par ceux repris au budget propre à la Régie Ansports (Padel, terrain de football synthétique, ...), ainsi qu'à la Zone de Police (nouveau commissariat), notamment.

5. SYNTHÈSE APPRECIATIVE

Sans la moindre augmentation de la pression fiscale, puisque le produit des impôts purement communaux est même en diminution avec l'allègement de la taxe sur la force motrice, ce budget 2022, tout en restant réaliste et prudent, face aux incertitudes liées aux incidences de la crise sanitaire, n'en intègre pas moins de projets d'investissements ambitieux tout en assurant :

- le maintien de l'ensemble des prestations proposées à nos concitoyens ;
- le maintien de l'emploi et la perspective de recrutements nouveaux ;
- l'augmentation des dotations aux entités consolidées (CPAS, Zone de Police, et Centre culturel) ;

- la finalisation, à quelques éléments près, à trois ans du terme, du projet politique de la majorité tel que repris dans la déclaration de politique communale 2019-2024 et traduit dans le Programme Stratégique Transversal.

Le budget du devoir qui s'accomplit !

Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo – 04 247 72 52 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

Protégez-vous, protégez-nous...





Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique et de la petite Enfance

Un espace pour nos enfants, par nos enfants



Les élèves de sixième année de l'école Henri Lonay, ont décidé de se lancer un grand défi, à savoir la réfection de l'espace jouxtant l'agora, situé Avenue Henri Lonay.

En effet, lors du confinement en mars 2020, lors des beaux jours, les élèves de l'école Henri Lonay mais aussi la plupart riverains de la Cité, se sont rendus compte que l'espace agora était très fréquenté mais pas toujours adapté aux familles et aux jeunes enfants. Lorsque les élèves sont revenus à l'école en septembre 2020, ils se sont interrogés par rapport à l'espace vide à côté de l'agora. Ils ont interrogé leur directeur, M. Dallemagne, pour savoir qui était le propriétaire de ce terrain. Ils ont alors appris qu'il appartenait à la Commune d'Ans et que les autorités communales cherchaient une idée pour son occupation. Les élèves, assistés de leur institutrice, Madame Florence François, ont sauté sur l'occasion et ont commencé à penser à des aménagements.

Leurs projets poursuivent plusieurs objectifs :

Premièrement, ils voulaient un espace accueillant, qui permet aux plus grands comme aux plus petits, de trouver un avantage à venir fréquenter cet espace. Il deviendra donc un lieu de rencontre intergénérationnelle.

Ensuite, ils désiraient agrandir l'espace de jeux aussi bien pour les élèves de l'école que pour les enfants du quartier. Il ne faut pas oublier que l'établissement concerné poursuit un projet d'établissement basé sur le sport et qu'il était donc primordial rester en adéquation avec ses principes.

Finalement, les enfants et leur professeur ont pensé à agrandir les espaces verts qui sont tellement importants à l'heure d'aujourd'hui.

Après avoir mesuré le terrain, plusieurs groupes furent créés. Chacun a proposé son projet avec une idée principale : espace de pique-nique, espace sport et espace jeux d'enfants.

Une maquette de chaque projet a également vu le jour. Monsieur Philippin, Bourgmestre, M^{me} Dubois, Echevine de l'Instruction publique et M. Herben, Premier Echevin en charge des travaux, furent invités dans la classe pour la présentation des différents projets. Ils ont donné leur accord pour la réalisation mais en demandant de respecter un budget et de mélanger les idées de chacun des groupes. Dans un second temps, les élèves ont également présenté leur projet

lors du Conseil communal. Ce dernier a été plus que favorablement accueilli.

Le projet final reprend donc des éléments de chaque projet. Il se veut à la fois sportif, détente et ludique.

Des arbres rendront l'espace plus chaleureux. Pour profiter des beaux jours, des tables de pique-nique ainsi que des bancs permettront à tout un chacun d'être à son aise.

Un terrain de basket sera à disposition, aussi bien pour les cours de sport à l'école que pour les citoyens après journée ou pendant les vacances.

Enfin, la classe a voulu mettre des balançoires pour satisfaire les enfants ainsi qu'une toile d'araignée pour les fans de Spider-Man.

Un chemin facilitera l'accès au site. Des poubelles sont également prévues pour que l'endroit ne devienne pas un dépotoir. Plusieurs pancartes seront installées afin de sensibiliser au maximum les utilisateurs.

Ces différents éléments permettront à chaque citoyen de trouver une utilité à cet espace intergénérationnel.

Gageons qu'avec un tel projet, la cité Lonay n'en sera que plus chaleureuse !



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be



Protégez-vous, protégez-nous...



Philippe Saive, Echevin des Sports et de la Culture

La campagne de l'ADEPS pour le sport féminin...

En sport, **les différences entre les femmes et les hommes** tendent à diminuer mais beaucoup d'efforts restent à déployer pour inciter plus de femmes à pratiquer une activité physique régulière.

Lorsque les femmes arrivent à consacrer du temps au sport, elles le font moins intensivement et fréquemment que les hommes. **Pourtant l'activité physique et sportive est bénéfique pour tous**, tant pour la santé, que pour le moral ou encore pour notre vie en société.

Il est nécessaire d'égaliser cette tendance et d'inciter plus de femmes au sport. Pour répondre à cet enjeu majeur, l'ADEPS a officiellement lancé le 9 novembre dernier sa campagne «**Plus Sportives**», à l'initiative de la Ministre des Sports, Valérie Glatigny.

La campagne vise :

à informer le public des inégalités femmes/hommes dans le sport et encourager la pratique sportive féminine ;

à lutter contre les discriminations et les violences sexistes ;

à assurer une meilleure représentation des femmes dans les métiers du sport (coaches, dirigeantes, etc.) ;

à sensibiliser à une médiatisation plus égalitaire du sport féminin.

Cette campagne vous intéresse ? Rejoignez le mouvement et rendez-vous sur www.plus-sportives.be pour rester informé-e sur les activités et l'actualité de la campagne #PlusSportives

À Ans, le sport reste une priorité.

La volonté commune est celle de permettre à toutes et tous de pouvoir pratiquer son sport favori.

Les chiffres l'attestent, sur près de 6900 pratiquants, 42,25 % sont des femmes. La tendance est bonne mais ensemble, nous pouvons encore l'améliorer.

Si vous avez des suggestions, des envies ou des idées sur des activités «au féminin» qui pourraient être développées en collaboration avec la Commune, n'hésitez pas à nous en faire part par mail sports@ans-commune.be ou par courrier postal : Commune d'Ans, «Service des Sports» Esplanade de l'hôtel Communal 1 à 4431 Ans.



VOUS CHERCHEZ UNE ACTIVITÉ CULTURELLE ET LUDIQUE POUR ENFANTS ?

POURQUOI NE PAS OPTER POUR UNE VISITE DANS UN LIEU QUI VA VRAIMENT MARQUER LES ESPRITS ?



Le château de Waroux fait la part belle aux petits visiteurs avec l'exposition Picasso qui permet une approche de l'art très ludique au travers une centaine d'œuvres d'un des plus célèbres artistes du XX^e siècle.

L'exposition se structure autour de plusieurs thématiques et aborde successivement les débuts de l'artiste, la tradition espagnole, le cubisme, l'influence africaine, le surréalisme, la céramique, l'art du portrait et l'engagement de l'artiste pour la Paix.

Le parcours dévoile également d'autres œuvres d'artistes tels Jean Cocteau ou Dora Maar qui fréquentèrent Picasso.

Un court-métrage réalisé par le cinéaste belge Paul Haeseart montre Picasso au travail dans son atelier. **Un dossier « jeux »** est remis gratuitement aux enfants pour une observation des œuvres en s'amusant.

Infos pratiques :

- Du 10 décembre 2021 au 29 mai 2022, accessible (sans réservation) du mardi au dimanche, de 14 à 18 h. Réservations indispensables pour les groupes
- PAF : 8 € - 7 € (seniors - étudiants - groupes) - 4 € (enfants jusqu'à 12 ans) - 20 € (pack famille : 2 adultes et 2 enfants) - 2 € (groupes scolaires) - Possibilité de visites guidées - livret jeux gratuit pour les enfants
- Infos et réservations : 04 247 72 73 - 04 247 73 89 - www.chateau-waroux.be

Poursuivez la visite, par un bon bol d'air dans le parc du château, aux arbres centenaires. Château de Waroux, 301, rue de Waroux à 4432 Alleur.

Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be

Protégez-vous, protégez-nous...





Anne-Marie Libon,
Echevine en charge de l'Informatique

WalOnMap? Qué sà ko?

C'est l'outil cartographique du Géoportail de la Wallonie qui vous permet de localiser une parcelle en un simple clic et vous propose divers outils.

Localiser

L'outil 'Localiser' permet de localiser une parcelle simplement sur base de 3 critères au choix :

1. une adresse postale
2. via la géolocalisation
3. les coordonnées/références cadastrales

Mesurer

L'outil 'Mesurer' renseigne les données cartographiques précises sur un terrain ou une propriété. Il permet de mesurer une surface, une longueur ou un dénivelé.

Fond de plan

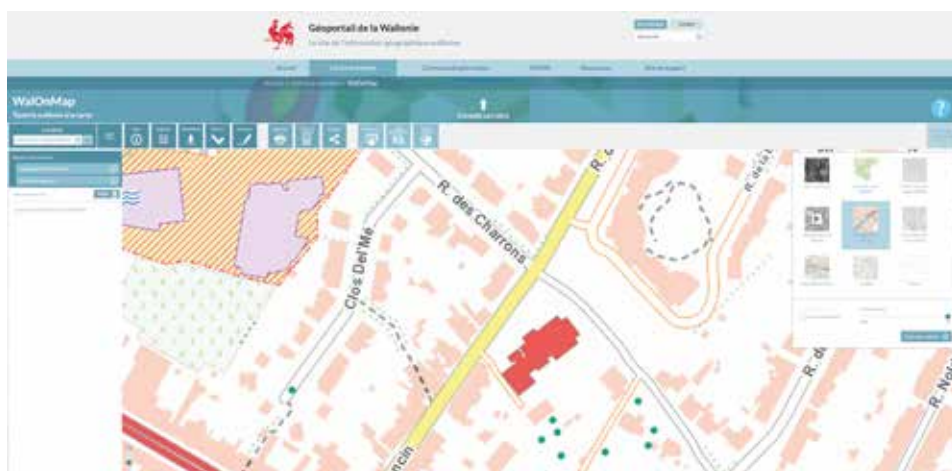
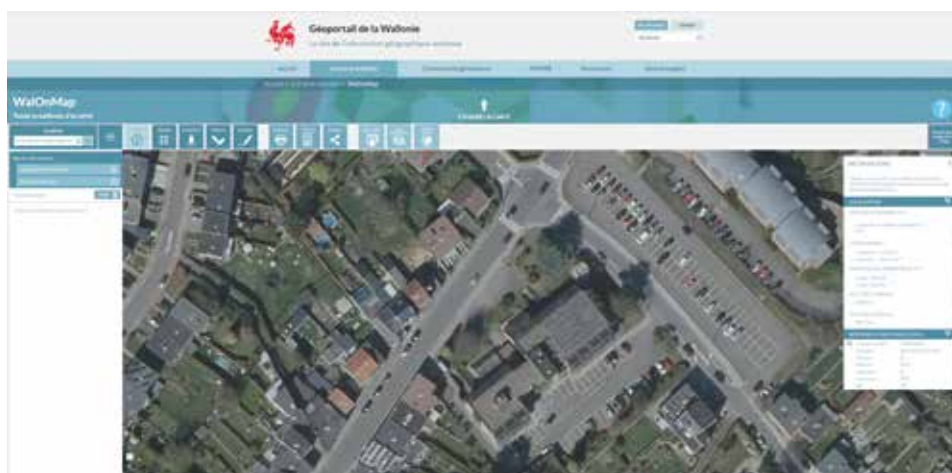
L'outil 'Fond de plan' permet d'afficher, de superposer des données et ainsi de contextualiser la situation géographique de la parcelle.

Ajouter des données

L'outil 'Ajouter des données' permet d'ajouter sur un fond de plan, au départ d'un catalogue, un ensemble de données relatives à l'aménagement du territoire, à la nature et l'environnement, à la mobilité, ...

Créer un rapport, l'imprimer ou le sauvegarder

Après avoir ajouté les données souhaitées, en activant l'outil de rapportage, on peut générer un rapport synthétique personnalisé de la parcelle, l'imprimer ou le sauvegarder.



Dessiner

Avec l'outil 'Dessiner', il est possible de dessiner ou d'annoter. Vous en ferez alors une version créative et personnalisée selon vos besoins.



Visualiser les cartes anciennes

La fonction 'Voyage dans le temps' vous permet de consulter des cartes anciennes de Wallonie depuis 1777 (oui!) jusqu'à nos jours et de suivre ainsi l'histoire de la parcelle sélectionnée.

Essayez WalOnMap. C'est un jeu d'enfant !

<https://geoportail.wallonie.be>

Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel - 04 247 72 41 - Courriel : philippe.michel@ans-commune.be



Protégez-vous, protégez-nous...



Christopher Gauthy,

Echevin des Affaires économiques, Président de l'Agence de Développement local

A la demande des organisateurs du marché et suite à la fréquentation en baisse en cette période, le marché hebdomadaire est suspendu pour la saison hivernale pour mieux revenir au printemps sur le même site.



Nouveaux à Ans :

Olicoif'Bio : salon de coiffure

Rue Hahe Kaket, 40
4432 Xhendremael
0495 339 317

<https://olivia-coiffeuse-bio.be/>

Pharmacie 360 Allieur

Avenue du Progrès, 3
4432 Allieur
04 367 66 15

pharmacie360allieur@gmail.com

IT Car : mécanique toutes marques

Rue Branche Planchard, 73
4430 Ans
0486 180 295

itcarliege@hotmail.com

Nyssen Betty : logopède

Place Nicolai, 53
4430 Ans
0491 496 406

Chez N's Burger grill devient Chez Na-Ni Burger

et retrouve son Food Truck
Rue du Parc, 5
4432 Allieur
0493 545 742

www.naniburger.be

ERRATUM : une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone

Luxury Select : salon de coiffure

Rue Monfort, 94
4430 Ans

0494 162 371

#anslocal

L'ADL vous fait découvrir les producteurs locaux du territoire.

Ces femmes et ces hommes qui produisent, cultivent et vendent leurs produits FAITS A ANS !

Ce mois-ci nous vous faisons découvrir le pain et autres viennoiseries et gourmandises d'Axel François et le miel de Chez Solange.

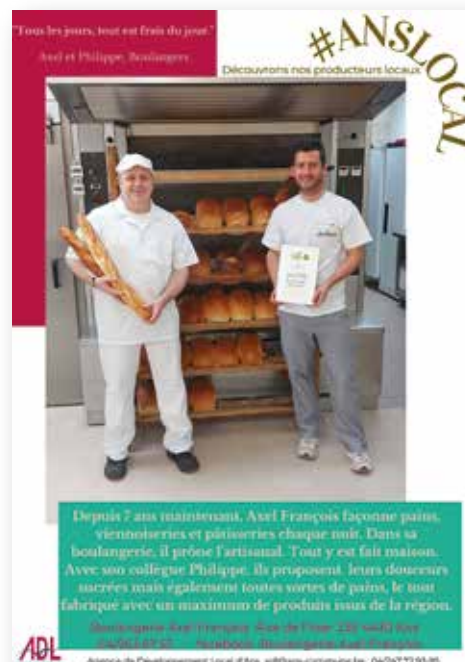
Saviez-vous qu'à la boulangerie Axel François, tout est fait sur place dans

l'atelier à l'arrière de la boutique avec un maximum de produits issus de la région ?

Saviez-vous que le miel artisanal de Chez Solange est issu de nombreuses ruches disposées à différents endroits stratégiques ?

Ce mois-ci, le miel artisanal se déguste sur du pain artisanal, le tout ansois.

Bonne dégustation !



Depuis 7 ans maintenant, Axel François façonne pains, viennoiseries et pâtisseries chaque nuit. Dans sa boulangerie, il prône l'artisanat. Tout y est fait maison. Avec son collègue Philippe, ils proposent leurs douceurs sucrées mais également toutes sortes de pains, le tout fabriqué avec un maximum de produits issus de la région.



Grâce à ses nombreuses ruches en Province de Liège et notamment à Xhendremael et à Ans, Fabian Collard vous propose son miel artisanal de printemps et d'été ainsi que de nombreux produits dérivés. Découvrez la production d'un apiculteur passionné.

Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be

Protégez-vous, protégez-nous...





Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales

CPAS - Budget 2022 Lignes de force

La pauvreté, liée à la situation économique générale, nécessite une réaction permanente et multiple. C'est ce à quoi s'est attaché en 2021 et s'attachera en 2022 le CPAS d'Ans. Permettez-moi de souligner, à cet égard, les éléments suivants :

L'aide sociale « Fonds Covid », obtenue du Ministère fédéral de l'Intégration Sociale à hauteur de 416.843 € a été dépensée, en faveur de nos concitoyens, à hauteur – alors que l'année 2021 n'est pas terminée – de 342.585,42 € soit 82,19 %. Un taux supérieur à celui d'autres entités de la région liégeoise, et cela grâce à une approche informative et conviviale, en particulier vis-à-vis des personnes qui n'ont pas coutume de s'adresser au CPAS.

J'adresse mes remerciements aux mandataires du Comité Spécial et au personnel du CPAS. Même si le CPAS n'a pas d'information sur ce fonds pour 2022, je gage que cette approche d'aide conviviale et proactive se maintiendra dès le



Pour faire face à l'augmentation du nombre de dossiers, le service social de première ligne et le service social administratif sont renforcés en personnel, même si l'accroissement du nombre de personnes aidées – contrairement à certaines nouvelles alarmistes – n'est pas « exponentiel ».

Notre AMO « La Boussole » poursuivra, en l'intensifiant, son action sur le terrain, en direction des jeunes et de leurs familles, les moyens humains et matériels sont maintenus en dépit de la perte partielle de subsides, par le maintien de trois contrats mi-temps au-delà du financement par la Fédération Wallonie-Bruxelles de quatre temps pleins et deux mi-temps.

L'action « Aide contre le décrochage scolaire » se poursuivra, en 2022, dans les locaux de l'ancienne Poste, rue Walthère Jamar 142 à 4430 Ans, le fruit d'une belle collaboration entre l'AMO et le service communal du Plan de Cohésion Sociale qui a été excellemment complétée en 2021 par « Plaisir d'apprendre » alliant travail, sport et culture, au Hall des Sports, au Centre Culturel, à la Piscine et rue Walthère Jamar, évènement qui devrait être renouvelé en 2022.

Les deux photos ci-jointes, celle de groupe en priorité.

Le développement de la réinsertion socio-professionnelle sera poursuivi en 2022, dans la mesure où 42 contrats sont d'ores et déjà budgétisés : la « valeur travail » nous semble un échelon fondamental pour le développement personnel de nos bénéficiaires et un apport non négligeable à la société.

En matière de logement, je me dois de confirmer qu'outre sa bonne collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale et la Société de Logements du Plateau, 2022 verra assez rapidement l'achèvement de la création de deux appartements rue Vinève à Loncin et la rénovation de l'immeuble de la Place Brignoul à Ans.

Le soutien financier de 10.000 € à l'épicerie de la Croix-Rouge rue du Puis-d-Levant 3/11 à Ans est maintenu, en faveur des familles défavorisées.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas souligner la très bonne collaboration avec la Commune d'Ans, dont la dotation est augmentée de 312.000 € pour atteindre le montant de 3.345.000 €, soit une augmentation de 10,25% outre le maintien de la provision constituée dans les comptes en 2021 à hauteur de 850.000 €.

Travailler pour une société plus juste, plus sociale et plus performante reste l'objectif de notre CPAS... n'en déplaise au Covid... 2021.



1^{er} janvier prochain, de façon générale. En 2022, le service du Taxi Social sera conforté par le maintien de l'augmentation du temps de travail de 2021 et l'adjonction ou le remplacement du troisième véhicule « ponctuel » par un véhicule venant de la commune, plus confortable pour les personnes âgées, eu égard notamment à la relance de la vaccination anti-Covid.

18

ANSINFOS

Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10



Protégez-vous, protégez-nous...

Besoin d'aide pour prendre votre rendez-vous à la vaccination ou obtenir votre Covid Safe Ticket?

Le service social communal est à votre disposition :

04 247 72 94



Plus d'infos ?
je me vaccine.be



Wallonie

Coronavirus Covid 19 : Vous éprouvez des difficultés pour vous faire vacciner, les Services communaux sont là pour vous aider ...

Le Collège communal ansois a pris plusieurs initiatives afin que l'ensemble de la population puisse avoir accès à la vaccination.

SERVICE SOCIAL :

Si vous n'avez pas accès à Internet pour enregistrer et confirmer votre rendez-vous au centre de vaccination, le Service social

de la commune d'Ans pourra vous aider dans vos démarches.

Pour tous renseignements :
04 247 72 94 – 04 247 72 76

CPAS :

Si vous êtes dans l'impossibilité matérielle de vous rendre sur le site de vaccination, le taxi social du CPAS d'Ans pourra vous

y aider. Dans cette logique, ce seront les services du CPAS d'Ans qui effectueront les démarches informatiques afin de fixer le rendez-vous de la vaccination en tenant compte des disponibilités du personnel présent.

Pour tous renseignements :
04 247 74 50.
martine.ninane@ans-cpas.be

LE CPAS PEUT VOUS AIDER



- AIDE AU LOGEMENT
- AIDE POUR FAMILLES EN DIFFICULTÉ
- BESOINS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ
- AIDE FINANCIÈRE
- AIDE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE
- AIDE MÉDICALE
- FACTURES IMPAYÉES

cpas ans

**AIDE SPECIALE COVID
NON RESERVEE
AUX BENEFICIAIRES DU REVENU
D'INTEGRATION SOCIALE (RIS)**

MÊME SI C'EST NOUVEAU POUR VOUS,
N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT
AVEC LE CPAS D'ANS AU 04/247.74.10
ou AUX NUMÉROS SUIVANTS :

- ERIC MOISSE : 04/247.74.03
- CÉCILE COLINET : 04/247.74.04

OU ENCORE PAR MAIL :

- eric.moisse@ans-cpas.be ou
- cecile.colinet@ans-cpas.be ou
- accueil@ans-cpas.be

**AVEC LA CRISE COVID19,
VOTRE SITUATION A PEUT-ÊTRE CHANGÉ !**

CPAS D'ANS, RUE EDOUARD COLSON, 148 À 4431, ANS-LONCIN OU RUE DE L'YSER, 50 À 4430, ANS

Protégez-vous, protégez-nous...



Agenda

Jusqu'au 29 mai 2021

Expo «Picasso à Waroux» : voir annonce en page 24

Dimanche 16 janvier, de 14 h à 17 h 30



Repair Café

Centre culturel d'Ans

Lieu d'accès libre où des « experts » en différentes disciplines essaient de réparer gratuitement les objets défectueux apportés par tout un chacun, le Repair Café a pour objectif de montrer aux usagers le « comment faire ». Tout en permettant ce partage de savoir et en répondant à la question sociétale de la consommation à outrance, le projet crée aussi du lien : dans une ambiance cordiale, les participants peuvent faire connaissance autour d'un verre ou aider à réparer quelque chose appartenant à un autre.

Bienvenue à chacun.e !

Mercredi 19 janvier 2022, de 15 h 30 à 16 h

Heure du Conte : Vive le vent d'hiver (enfants de 5 à 8 ans)

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit –
Réservation : 04 247 73 56

Mercredi 19 janvier à 15 h

Mange Tes Ronces !

Par Moquette Productions, à partir de 5 ans



Centre Culturel d'Ans

Entrée : 7€ (prévente & membre CcAns) / 9€ sur place /
1.25€ (art.27)

Infos et préventes : www.centreculturelans.be

Un univers graphique remarquable, un travail d'orfèvre en manipulation et une entraînant musique en live font de ce spectacle d'ombres du théâtre délicieusement piquant !

Mamie Ronce vit avec Moquette, son basset « qui déteste les enfants ».

Chaque matin, elle regarde son feuilleton puis s'en va faucher le fond de son jardin.



20

ANSINFOS



Protégez-vous, protégez-nous...

Envoyé prendre un bol d'air chez sa grand-mère, Léopold doit débroussailler avec elle les fourrés grouillants d'orties. Le soir tombe. Mamie Ronce prépare une soupe... une soupe aux orties!

À l'ombre de ces ronces urticantes et épineuses se nichent la peur et ses chimères...

Où trouver du réconfort quand on a six ans et que Mamie fiche les chocottes?

Après la représentation, oseras-tu goûter une préparation aux orties?

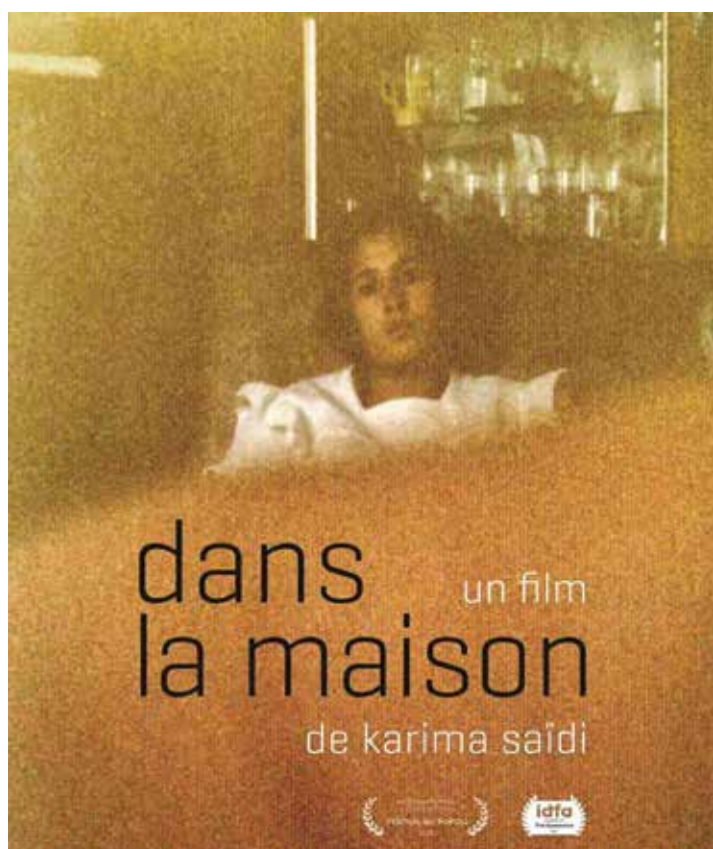
Jeudi 20 janvier 2022, de 9 h 30 à 12 h

Rencontres « Lectures Plurielles » : Et si on se racontait des histoires : contes et nouvelles pour adultes

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit – Réservation : 04 247 73 56

Mardi 25 janvier à 20 h

Cinéclub Ansois
Dans la Maison



Centre Culturel d'Ans
Prix libre : entrée gratuite, sortie payante.
Inscription sur www.centreculturelans.be

Un film de Karima Saïdi
Après des années de séparation, la cinéaste retrouve sa mère, Aïcha, atteinte de la maladie d'Alzheimer. De Bruxelles à Tanger, se dessinent, entre pudeur et aveux, les douleurs, les ruptures, les deuils, et les joies : tout ce qui a rythmé l'odyssée d'une famille marquée par l'exil.

En présence de la réalisatrice.

Jeudi 27 janvier, de 10 à 12 h

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Paul Biron – Entrée gratuite – Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

Dimanche 30 janvier à 15 h

Concert de Nouvel An

Hommage à Johann Strauss, par l'Euro Symphonic Orchestra

Centre Culturel d'Ans

Entrée : 9€ (prévente & membre CcAns) / 12€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes : www.centreculturelans.be

Mercredi 2 février 2022, de 15 à 16 h.

Heure du Conte : Bon appétit les amis (enfants de 5 à 8 ans)

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit – Réservation : 04 247 73 56

Jeudi 3 février 2022, de 9 h 30 à 12 h

Rencontres « Lectures Plurielles » : Rossini et ses opéras

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit – Réservation : 04 247 73 56

Jeudi 17 février 2022, de 9 h 30 à 12 h

Rencontres « Lectures Plurielles » : la littérature italienne

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit – Réservation : 04 247 73 56

« Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dispersé » (Montesquieu)

Il est vrai que la lecture permet l'évasion, le voyage... même immobile. Tout comme le sport, elle procure du plaisir, aide à oublier les problèmes du quotidien et nous éloigne du stress.

Elle a bien sur de nombreux autres bienfaits comme développer la mémoire et les capacités cognitives, stimuler l'esprit et l'imagination, améliorer la concentration ou l'expression orale.

Les 5 bibliothèques et la ludothèque d'Ans sont ouvertes dans le strict respect des règles sanitaires. Pour rappel, elles sont accessibles gratuitement pour les moins de 18 ans et l'inscription est de 6 euros/an à partir de 18 ans. Le prêt des livres



est entièrement gratuit.

Renseignements : 04 247 72 73 – 04 247 73 56.
Fermeture du 24 au 31 décembre 2021

Les informations présentées ici peuvent être soumises à changement suivant l'évolution du contexte sanitaire. Nous vous invitons à vérifier la validité de ces informations via le site www.centreculturelans.be.

Protégez-vous, protégez-nous...





Vers un confinement... bancaire ?

Dans un esprit d'ouverture, à partir de cette édition du mois de janvier 2022, les partis présents au Conseil communal ont l'opportunité de s'exprimer dans Ans-Infos. Dans le cas présent, c'est le CDH qui débute l'année... Il est à préciser que l'ordre de passage de ces partis est tout simplement l'ordre alphabétique. Bonne lecture

Depuis le début de ce XXI^e siècle, la société est confrontée à des défis inquiétants : les changements climatiques, une crise économique qui n'en finit pas et, depuis bientôt deux ans, la pandémie du coronavirus et tous les problèmes sanitaires et sociétaux qu'elle a provoqués.

Depuis quelque temps, un autre phénomène, en apparence plus anodin, a fait son apparition dont l'impact sur notre vie est loin d'être négligeable : la digitalisation des services bancaires.

Vers une nouvelle forme d'exclusion

On encourage de plus en plus les paiements électroniques. Les agences bancaires ferment les unes après les autres et celles qui restent ne sont souvent accessibles que sur rendez-vous durant des plages horaires de plus en plus restreintes. Les opérations en ligne, à domicile, sont vivement recommandées.

Certes, il ne s'agit pas de regretter les progrès technologiques mais ces transformations méritent à tout le moins que l'on s'interroge sur certaines de leurs conséquences.

Nous nous trouvons face à un service bancaire de plus en plus discriminant, entre ceux et celles qui savent et ceux et celles qui ne savent pas, entre ceux et celles qui ont les moyens matériels et intellectuels et les autres. La fracture numérique est une nouvelle forme d'exclusion du public le plus fragile.

Alors que la mutation de nos services bancaires s'accélère, il est évident qu'une partie de la population n'est pas prête à ces changements brutaux.

Les banques ne peuvent pas continuer à faire fi des difficultés d'une frange importante de la population.

Où est passé mon gérant de banque ?

La fracture numérique n'est pas le seul élément inquiétant de cette mutation. Au-delà des difficultés purement pratiques de la digitalisation, il y a la dés-humanisation provoquée par l'absence de contacts personnels. Il est de plus en plus difficile de rencontrer son gérant de banque ou même de lui téléphoner. Le client en est réduit à passer des dizaines de minutes au téléphone à attendre qu'un lointain call center, ou pire, qu'une voix digitale veuillent bien lui répondre et le mettre en contact avec un correspondant. Nous avons tous déjà connu ce genre de situation et l'énerverment que cela peut provoquer.

L'argent liquide risque de disparaître

La diminution du nombre des agences va de pair avec la disparition de nombreux points de retrait d'argent liquide. Le cash risque à terme de disparaître avec, ici aussi, la menace de déshumanisation. Que va devenir la petite dame qui a l'habitude de confier son billet de 5€ à sa voisine pour lui ramener son pain ? Quid de la « dringuelle » que le grand-père donne régulièrement à sa petite-fille ? Et les associations locales qui organisent des manifestations à but social ou caritatif et fonctionnent avec de l'argent liquide ? Comment feront-elles ?

Nous sommes confrontés à un véritable débat de société. Les décisions prises au sein du secteur bancaire en sont le révélateur mais il concerne la plupart des services, publics et privés, en relation avec la population. Le contact impersonnel devient de plus en plus la règle.

En tant qu'Humanistes, nous ne pouvons pas accepter la disparition progressive de tout lien social. Il faut réagir, instaurer des balises.

Le rôle de la commune : être à l'écoute

Il appartient en premier lieu aux autorités supérieures – fédérales, communautaires et régionales – de prendre conscience du problème et de faire en sorte que les relations humaines soient privilégiées et demeurent le ciment de la vie en société.

Si les communes sont moins concernées par ces grandes orientations politiques et sociétales, elles peuvent et doivent être le relai des préoccupations et des inquiétudes de la population. C'est leur rôle de pouvoir de proximité.

À Ans, heureusement, les services communaux demeurent accessibles aux citoyens. L'accueil en « présentiel » et le contact personnel sont toujours la règle. On ne peut que s'en réjouir et, surtout, veiller à ce qu'il en soit toujours ainsi dans le futur.

Robert Grosch,
Conseiller et Chef de groupe





Thibaud Smolders, Bourgmestre d'Awans, Grégory Philippin, Bourgmestre d'Ans, Christopher Gauthy, Echevin de la Santé à Ans

Le Vaccibus sera présent à « Ans-Awans »

les 18 janvier et 15 février prochains !

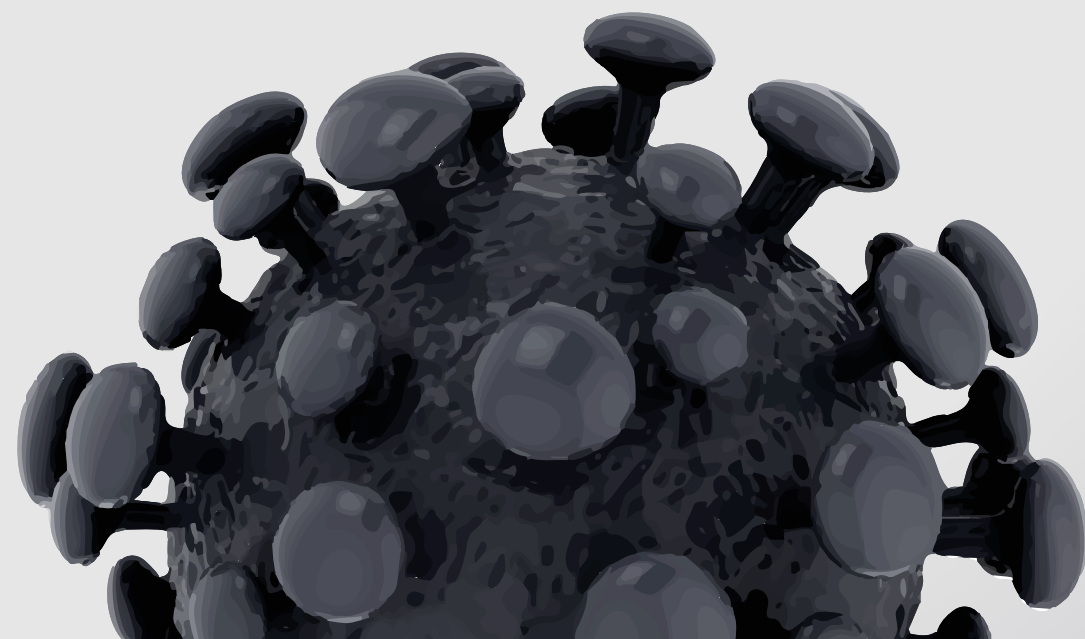
**Sur le parking de la piscine d'Ans,
rue Edouard Colson de 9 h à 18 h**

**Le Vaccibus sera accessible pour l'injection
de la 1^{re} et 2^e dose de vaccin
(carte d'identité indispensable, sans rendez-vous)**

**et pour la 3^e dose
si vous avez reçu votre convocation**

Attention, pas de vaccination pour les 5-11 ans

Ville d'Ans



Problème de mobilité pour vous rendre sur le site ?

Le CPAS d'Ans peut vous aider grâce à son taxi social : 04 247 74 50 Mail - martine.ninane@ans-cpas.be



DESSINS . GRAVURES . LITHOGRAPHIES . EDITIONS

**CHATEAU
DE WAROUX**

DU 10.12.2021

AU 29.05.2022

WWW.CHATEAU-WAROUX.BE

04/247.72.73 - 04/247.73.89



CHÂTEAU DE WAROUX